

Note Méthodologique : Cabinet gestion des risques industriels à Kenitra

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Mission de conseil dédiée aux entreprises industrielles de Kenitra et environs (zones industrielles, proximité portuaire).

- Identifier, évaluer et maîtriser les risques liés aux activités industrielles.
- Répondre à des enjeux stratégiques et réglementaires élevés (ICPE, sécurité au travail, exigences locales portuaires).
- Approche intégrée combinant audit, analyse des processus et recommandations pratiques.
- Finalité: conformité, sécurité des personnels et continuité des opérations.

Point clé : Intervention multi-secteurs (chimie, automobile, logistique, métallurgie) avec connaissance du contexte industriel de Kenitra.

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic complet des risques potentiels et avérés.
 - Renforcer la conformité aux normes locales et internationales.
 - Réduire l'exposition aux accidents industriels et environnementaux.
 - Améliorer la performance du système de gestion des risques.
 - Optimiser les pratiques de prévention et ancrer une culture de sécurité durable.
 - Protéger les salariés, les installations et l'environnement.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: unités de production, maintenance, QHSE; analyse des incidents passés et des pratiques existantes.
 - Analyse documentaire: plans de prévention, procédures, audits antérieurs, contrats d'assurance, réglementations applicables (Kenitra/Maroc).
 - Formats d'intervention: sur site majoritairement; appui à distance pour le suivi documentaire et réunions; ateliers participatifs.
 - Livrables: rapport d'état des lieux, évaluation de conformité, plan d'action priorisé avec calendrier.
 - Suivi: rapports périodiques, tableaux de bord, mise à jour des procédures, formations des équipes.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (2–4 semaines)

- Collecte de données: entretiens, observations terrain, analyse des incidents passés et pratiques.
- Résultat: état des lieux précis des risques spécifiques au site.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1–3 semaines)

- Revue des plans, procédures, audits, contrats d’assurance et exigences légales applicables.
- Résultat: évaluation de conformité et identification des écarts aux meilleures pratiques.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (1–2 semaines)

- Recommandations hiérarchisées; mesures techniques, organisationnelles et humaines; calendrier d’exécution.
- Résultat: plan pragmatique adapté aux ressources de l’entreprise.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (3–6 mois)

- Audits complémentaires, formation des équipes, mise à jour des procédures.
- Reporting régulier au comité de direction; pérennisation des améliorations.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Format	Livrables / résultats
Diagnostic initial	2 à 4 semaines	Sur site	Rapport d’état des lieux
Analyse documentaire et réglementaire	1 à 3 semaines	Mixte (site et bureau)	Évaluation de conformité
Plan d’action et recommandations	1 à 2 semaines	Atelier participatif	Plan d’action priorisé
Suivi et accompagnement	3 à 6 mois	Visites périodiques + reporting	Rapports de suivi, tableaux de bord

Rôles & responsabilités

Client

- Valider le cahier des charges de la mission.
- Fournir les documents nécessaires au diagnostic initial.
- Assurer la disponibilité des équipes sur site pour entretiens et observations.
- Participer aux ateliers participatifs et aux sessions de reporting.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Élaborer les recommandations et le plan d’action priorisé.

- Assurer le suivi: audits complémentaires, formations, mise à jour des procédures.
 - Produire un reporting régulier adressé au comité de direction.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cahier des charges validé.
 - Procédures internes et plans de prévention.
 - Rapports d'incidents et rapports d'audit/contrôle antérieurs.
 - Document unique d'évaluation des risques (si disponible).
 - Contrats d'assurance pertinents.
 - Références réglementaires applicables (Kenitra/Maroc).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Démarrage après validation du cahier des charges.
 - Interventions principalement sur site; appui à distance pour l'analyse documentaire et les réunions.
 - Reporting régulier et rapports adressés au comité de direction.
 - Ateliers participatifs pour construire le plan d'action et favoriser l'appropriation.
 - Audits complémentaires et mise à jour continue des procédures pour pérenniser les améliorations.
 - Évaluation de conformité aux exigences légales; correction des écarts identifiés.
 - Délai indicatif: plan d'action généralement disponible 2–3 semaines après le diagnostic initial.
-